

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 26

Artikel: Rassurée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CHÈRA A LA LOLO

Monsu S. G. vo z'ein a racontá de iena de-
gando passá, que sè parláve de la Lolo
que l'aváí fam de sè marya et que desáí
àò syndico :

— L'ámo mí on gros Motai dein mon lhí, qu'on
syndico dein lo lhí à n'áutra.

Cllia Lolo l'etàí quemet ein a bin : voliáve
servi l'è z'uti que lo bon Dieu láí aváí fè. Res-
seimbliáve on bocon à 'na certaina Caton que
l'ètan prau su d'à pareint. Cllia Caton n'etàí pas
oncora tant vilhie et l'etàí poutra. N'etàí pas ma-
ryáíe, má cein láí graváve pas d'aváí dáí boufbo,
quasu tote lè z'annáíe, et que lè failláí plliéssí
pè la coumouna. Lè municipau n'ètant pas tant
contèint por cein que cllia femalla et sè batar
cotávnt gros à la coumouna.

A onna tenáblia de la Municipalité, lo syn-
dico, que voliáve que cllí commerce botsáí,
l'aváí demándá à la gaupa, cò l'etàí lo pére dau
derráí et la gaupa l'aváí repondu :

— Lo pére l'è monsu lo syndico et tota la mu-
nicipalité, du que l'è leu que paíant.

L'etàí dan 'na rouáta quemet vo váide, assebin
l'a faliu la betá dein iena de clliau máison que
láí diant « de relèvement », iò que láí fut bo et
bin et que láí sè plliézáí prau. On etàí dza on
máí de décembre, fasáí frá, et on coup que la
Caton l'etàí àò páilo, dè còúte lo fornet avoué
'na dama de cllí l' « asile », la dama láí fá
dinse :

— Eh bin ! Caton, vo faut vo corredzi et no
promette que vo ne voliáí pe rein fère de clliau
z'einfant. Djura lo.

— Eh bin, Madama, vo djuro que sti coup sa-
ráí lo derráí... po sti an.

MARC A LOUIS.

C'est l'air qui fait la chanson. — Au dessert,
un des invités de Mme X... parle d'une chanson
grivoise qui fait actuellement florès parmi les
étudiants de Paris.

— Oh ! chantez-nous-la, dit Mme X...

— C'est impossible, elle est vraiment trop
teste.

— Eh bien, dites-nous seulement les paroles !

UN CHANT PAR MOIS

On a déploré à maintes reprises et fort jus-
tement que nous ne soyions pas capables,
dans nos réunions, banquets, fêtes patrio-
tiques, dans nos courses et promenades, de
chanter convenablement nos chants nationaux.
Passe encore l'air ; on le fredonne plus ou moins
juste et plus ou moins bien ; mais pour les pa-
roles, « va-l'en voir s'ils viennent, Jean ! » On
en sait par cœur la première strophe, parfois
même pas complètement ; et c'est tout. De la
seconde strophe, à peine connaît-on le premier
vers ; les suivantes sont absolument ignorées.
Et voilà pourquoi de déplorables chansons de
guinguettes faubouriennes et d'importation
étrangère ont le pas sur nos chants du pays.
C'est triste !

Il y a deux ou trois ans, le *Conteur* avait con-
sulté ses lecteurs pour savoir quels étaient, à
leur avis, les dix chants nationaux que tout
Suisse doit au moins connaître par cœur, mu-
sique et paroles. Les réponses arrivèrent nom-
breuses ; elles variaient passablement.

En publiant le résultat de cette consultation
et le nombre de suffrages obtenus par chacun
des chants indiqués, le *Conteur* avait exprimé
le vœu que l'Etat mît la question à l'étude et,
éventuellement, fit imprimer et distribuer, dans
toutes les écoles, un modeste recueil contenant
la musique et les paroles des dix ou quinze
chants nationaux qui auraient été choisis. Ce
vœu, bien modeste pourtant, attend toujours
satisfaction.

Or, pour tromper les longueurs de l'attente et
aussi pour couper court à toutes les excuses des
« patriotes » qui disent ne pas connaître ces
chœurs, le *Conteur* publiera chaque mois, jus-
qu'à concurrence de dix ou quinze, les paroles
— c'est ce que l'on ignore le plus souvent —
d'un de nos chants patriotiques, d'entre les plus
populaires, bien que les moins sus.

Nous aurions dû peut-être débiter par
l'*Hymne national* (O monts indépendants !) ou
par le *Cantique suisse*. Vrai ! nous n'osons pas !
Il nous semble que ce serait faire affront à nos
sentiments patriotiques. Ces deux chants, tout
le monde les sait, intégralement, car tout le
monde doit les savoir.

Partant donc de cette assurance, commençons
par le chœur dont les paroles sont de Louis
Durand, un poète vaudois, la musique de J.-B.
Weber et qui a pour titre :

L'amour du pays.

Tout Suisse porte dans son cœur
Un sentiment fidèle :
Tantôt plaisir, tantôt douleur,
Vers l'Alpe, il nous rappelle.
Ce sentiment où sont unis
Tant de charmes,
Tant de larmes,
Son nom, c'est l'amour du pays,
Et pour l'absent : mal du pays.

Quand on gravit l'étroit sentier,
Qui mène jusqu'aux cimes ;
Quand on franchit le fier glacier,
Qui pend sur les abîmes,
Les cœurs ne sont-ils pas saisis
Et de charmes,
Et d'alarmes,
Qui font aimer ce beau pays
Et font rêver tous ses amis.

Des cloches, dans l'air du matin,
S'élève l'harmonie,
Et des bergers, le chant lointain
Y joint sa mélodie,
Tableaux et chants restent unis,
Pleins de charmes,
Pleins de larmes ;
Le cœur s'émeut loin du pays,
Quand par ces chants il est surpris.

Rassurée.

Un bien bon garçon que l'ami X... ! Dommage,
seulement, qu'il ne sache pas mieux prendre son
plaisir au domicile conjugal, duquel il s'éclipse
trop souvent. Sa brave femme, très sédentaire,
se plaint avec raison de ces fréquentes désertions.

L'autre jour, on vint apprendre à Mme X...
que son mari a fait une chute et s'est blessé à
la jambe. On a dû le transporter directement à
l'hôpital où il lui faudra bien rester cinq à six
semaines, si ce n'est plus. Elle monte alors im-
médiatement à l'hôpital pour le voir.

Quand elle se fut fait conter tout au long l'ac-
cident, décrire la blessure et les soins qu'elle
exigeait ; quand, surtout, elle eut appris de la
sœur que ce ne serait qu'une affaire de temps,
qu'il n'y avait aucun danger, Mme X... se
tourna vers son mari et, d'un ton tout à fait ré-
signé :

— Enfin, à présent, je suis tranquillisée pour
un moment ; je saurai au moins où tu es !

Assez d'eau ! — Ceci se passait à Vevey.

Un citoyen de cette ville, bien connu dans la
contrée pour sa familiarité avec tout le monde
et ses bonnes réparties, voit un jour de forte
chaleur un de nos hauts magistrats boire à
même le goulot de la petite fontaine de la
gare.

— Hé ! là (ici le prénom du magistrat), ne bois
pas tant de cette eau ; tu vas te gâter ta soif !

AUTOUR DU FOYER, EN 1830

I

Voici une pittoresque et intéressante description
d'une cuisine dans la campagne vaudoise, en 1830.
Il fait bon s'asseoir un moment au foyer de nos
grand'mères.

La cuisine est le lieu où se retrouvent et se
réunissent, durant les longues soirées
d'hiver, les membres de la famille que le
travail extérieur a dispersés et retenus comme
éloignés pendant la belle saison ; elle est, à ce
point de vue, le creuset où s'épurent et se re-
trempent les affections.

La cuisine est pavée de briques et son plafond
est enfumé et noir comme l'ébène. Un *ratelier*
qui fait face à la porte, supporte et étale la vais-
selle représentée par des assiettes de faïence, de
terre plus commune encore, et par des plats et
des soupières de même qualité. — Au rayon
supérieur sont retenus, dans des mortaises, les
ustensiles de cuivre et de tôle derrière lesquels
se cachent, comme honteuses de leur infériorité
et de leur grand âge, les cafetières à fond jaune
et à chaussons qui faisaient les délices de nos
grand'mères, et que de plus modernes, de plus
élégantes, pour ne pas dire de meilleures, ont
fait reculer ici à une hauteur qui semble indi-
quer l'éloignement des siècles qui les créa, et
donner la mesure de la répugnance qu'elles ins-
pirent aux goûts luxueux de notre époque. —
Entre les deux rayons inférieurs, beaucoup plus
espacés que les autres, trônent, d'un côté, la
seille (le seau) qui contient la provision d'eau
dans laquelle nage la *casse jaune*, et de l'autre,
la *grolette* et le *caissoton*.

À l'une des planches de sapin qui forment
côtés du dressoir, sont suspendus la brillante
bassinatoire et l'ustensile précieux qui sert à la
torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le
plat à barbe et le couteau multiple qu'on em-
ploie à diviser les raves en ces charmants filets
blancs dont on fait la *compote*. Enfin, sous le
dressoir, et reposant sur le carrelage, sont ali-
gnés symétriquement et par rang de capacité
toutes les marmites dont on a une ample collec-
tion.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où se
tient, sous clef, la vaisselle des grandes occa-
sions, qu'on conserve avec plus de soin, mais
qu'on aime à laisser voir ; puis, peut-être que
quelques pièces d'argenterie que des parrains
marraines généreux ont offert aux enfants un
jour même du baptême de leurs filleuls ou
filleules. Derrière les vitres de cette armoire on
remarque aussi, exposés en guise de chinoises
ries, quelques petits objets de luxe tels que
une statuette en plâtre du premier Napoléon
debout sur son inexorable rocher de Sainte-Hé-
lène, tenant une lunette de longue-vue de la
main droite et cachant la gauche entre le tri-
sème et le quatrième bouton de son habit ;
un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle
auquel sert de pendant un perroquet aux vives
couleurs et fait de même matière. Enfin, quel-
ques chaises dont le fond est de bois ou de
paille, une table sur laquelle se prélassent l'im-
portant et l'inamovible *terru*, complètent l'ar-
meublement rustique.

¹ Dressoir à plusieurs gradins où l'on étale la vaisselle.
Ce meuble, relégué aujourd'hui à la campagne, ornait
dis les salons. Les comtesses et grandes dames avaient de
dressoirs à trois gradins, les femmes des chevaliers
deux gradins, les autres sans gradins. — Ces gradins
paraissent avoir indiqué le rang, signifiaient-ils peut-être
les pas faits pour se rapprocher du chef suprême de l'Etat ?
Et notre âge ferait-il l'explication ou la satire de cette dis-
tinction, en tolérant pour tous un nombre indéterminé de
gradins qui ne conduisent qu'aux trônes des araignées qui
ont suspendu leur toile dans l'espace ménagé entre le dressoir
et le plafond, espace hors de l'atteinte salutaire du
balai.

² La *grolette* est un instrument culinaire des plus impor-
tants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisson
des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantité.

³ Le *terru* est un pot d'étain ou de grès qui se remplit
de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source com-
mune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jamais
question d'un droit de préséance.